Pour lancer la réflexion

Milieux aquatiques, humides et biodiversité

Éléments de contexte à prendre connaissance avant de réfléchir aux propositions

L'ESSENTIEL L'altération de la morphologie des cours d'eau est de loin la première pression sur le bassin. La fragmentation de la continuité écologique est la seconde grande pression. Les interventions sur le lit mineur des cours d'eau constituent ainsi le principal levier pour l'atteinte du bon état sur le bassin.

Où en est le bassin ?

28 %
Des masses d'eau en bon état écologique

82 %
Des masses d'eau sont soumises à des pressions morphologiques

Principales pressions sur le bassin

- Rectification, recalibrage des cours d'eau
- Disparition et détérioration des zones humides
- Obstacles à la continuité écologique
- Plans d'eau

Ce qui a été fait dans le précédent contrat

27 projets
engagés de restauration morphologique /32

18 km
de cours d'eau restaurés

100%
des actions programmées en liste 2 ont été réalisées

Actions marquantes

- Vèze d'Ougney : reméandrage labellisé Solutions fondées sur la nature
- Restauration du ruisseau de Notre-Dame
- Restauration de la continuité écologique au niveau des barrages de Cromary, Courchapon, Chevroz,...
- Effacement de plans d'eau
- Plan de gestion des zones humides

Et maintenant ?

Les actions en cours ou non engagées

- Poursuite des projets de restauration morphologique en cours (Linotte, Lanterne, Crenu,...)

Attentes exprimées et axes d'amélioration identifiés

- Préserver prioritairement les têtes de BV et les milieux humides
- Restaurer les cours d'eau à l'aval (état médiocre à mauvais)
- Ralentir les écoulements
- Des projets de restauration plus multifonctionnels (reconnexion cours d'eau – nappes alluviale, etc.)

Principaux freins identifiés

- Des sujets sensibles : zones d'expansion de crue, plans d'eau, restauration morphologique
- La maîtrise foncière et l'acceptabilité locale comme principaux freins

Pour lancer la réflexion

Préservation et partage de la ressource

Éléments de contexte à prendre connaissance avant de réfléchir aux propositions

L'ESSENTIEL Les prélèvements représentent une part marginale des pressions et sont, pour l'essentiel, concentrés à l'aval du bassin. En revanche, les dérivations d'eau et les phénomènes de surévaporation ont un impact sur l'hydrologie du bassin. Dans un contexte de changement climatique impliquant des étiages de plus en plus sévères, le fonctionnement hydrologique du bassin devient un levier prépondérant pour anticiper la disponibilité de la ressource et garantir son partage.

Où en est le bassin ?

18%
Des masses d'eau soumises à une pression quantitative : Bassin versant en équilibre quantitatif précaire

3
Estimation du nombre d'année sans arrêté sécheresse depuis 2016 inclue

Principales pressions sur le bassin

- Changement climatique
- Dérivation de l'eau/étiage des cours d'eau
- Surévaporation (plans d'eau, seuils)

Ce qui a été fait dans le précédent contrat

PAEC
Plus de 1 600 ha engagés par 82 exploitations (accompagné par CA70)

PTGE
Une première en Franche-Comté

Sécurisation des captages AEP
Poursuite des procédures de protection des puits de captage, (CCVG).

Actions marquantes

- Organiser la concertation autour du partage de l'eau : Organisation d'ateliers consacrés à la ressource en eau dans le cadre de la démarche PTGE, afin d'associer les acteurs du territoire à la réflexion sur les besoins futurs et la gestion de la ressource.
- Elaboration du GIEE « résilience » en lien avec CA70 : Accompagner les agriculteurs volontaires dans la recherche de montée en compétence sur l'hydrologie régénérative et les économies d'eau

Et maintenant ?

Les actions en cours ou non engagées

- Suite du PTGE : anticiper la raréfaction de la ressource avec les usagers

Attentes exprimées et axes d'amélioration identifiés

- La disponibilité de la ressource, une attente commune à toutes les catégories d'acteurs dans le contexte du changement climatique

Principaux freins identifiés

- Manque de connaissance et de dispositifs d'acquisition de la connaissance
- L'implication des élus
- Contexte de moyens limités
- Des attentes nécessitant des ambitions très fortes

Pour lancer la réflexion

Qualité de l'eau

Éléments de contexte à prendre connaissance avant de réfléchir aux propositions

L'ESSENTIEL La majorité des masses d'eau du bassin sont en bon état chimique et les pressions liées aux pesticides tendent à diminuer. En revanche, les pollutions liées aux nutriments d'origine urbaine, industrielle et agricole sont en nette progression. Ces pollutions ont des origines diverses : les rejets des stations d'épuration et les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement, les rejets industriels, ainsi que les transferts de nutriments d'origine agricole vers les cours d'eau, notamment par ruissellement.

Où en est le bassin ?

38 %
Des masses d'eau soumises à une pression nutriments

28 %
Des masses d'eau soumises à une pression pesticides

Principales pressions sur le bassin

- Nutriments agricoles, urbains et industriels
- Pesticides
- Micropolluants
- Substances toxiques

Ce qui a été fait dans le précédent contrat

PAEC
Plus de 1 600 ha engagés par 82 exploitations

Etude micropolluants

Boues toxiques de la Reigne
Gestion des risques par le biais d'une solution fondée sur la nature

Actions marquantes

- Conversion de cultures en pâtures
- Diminution du chargement dans les prairies humides, limitation des intrants
- Mise en place d'un projet d'accompagnement des industries et entreprises pour limiter les rejets toxiques (lien CCI)
- Communication sur les bonnes pratiques chez soi

Et maintenant ?

Les actions en cours ou non engagées

- Suite à donner à l'étude micropolluants > Plan d'action 2027-2030
- Renouveler le PAEC

Attentes exprimées et axes d'amélioration identifiés

- Faire plus de lien avec le petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement), notamment dans la programmation des projets
- + de lien avec les entreprises
- Maintien des prairies
- Pollutions par ruissellement

Principaux freins identifiés

- Pollutions diffuses ayant de nombreuses sources
- Pratiques « historiques » difficiles à faire évoluées et parfois d'allure « inoffensives »
- Thématique des substances toxiques nouvelle et en évolution
- Limite scientifique (détection des substances)

Pour lancer la réflexion

Cohérence des politiques locales et des actions : coordination, coopération et dialogue

Éléments de contexte à prendre connaissance avant de réfléchir aux propositions

Eléments de contexte

Les rivières, les milieux, les ressources en eau, sont autant dépendants de la compétence du SVO que d'autres compétences et activités connexes : le petit cycle de l'eau et l'assainissement, l'aménagement du territoire, la gestion des milieux naturels, l'agriculture, l'urbanisme,.... Or ces politiques sont portées par des acteurs différents (syndicat, EPCI, communes, gestionnaire d'espace naturel, chambres consulaires), avec leurs propres calendriers, contraintes et priorités. Cette diversité peut conduire à des actions qui se neutralisent, voire se contredisent, ou à des initiatives qui restent isolées faute d'être connues et partagées. L'un des enjeux du nouveau contrat sera donc de renforcer la cohérence entre les politiques locales et les actions menées afin de mieux articuler les projets entre eux, et en maintenant un dialogue régulier entre les acteurs compétents, afin que chaque euro engagé, soit utilisé efficacement.

Le constat en 1 schéma

Un manque de transversalité et de coordination entre les compétences connexes sur le territoire

Pouvant trouver des réponses dans :

- La gestion et la mise en œuvre des projets/ la coordination entre services techniques
- La gouvernance/ la présence ou la participation aux instances/ la sensibilisation des décideurs
- La coopération et le dialogue avec les partenaires techniques et les acteurs socioéconomiques
- Le co-portage ou la synergie d'action entre plusieurs acteurs

Les attentes et idées exprimées

- Une meilleure articulation du grand cycle de l'eau et du petit cycle de l'eau
- Une meilleure intégration des enjeux eau dans la planification urbaine
- Mieux coordonner les projets de restauration des cours d'eau et les projets d'assainissement
- Mieux se coordonner avec d'autres partenaires techniques sur le sujet des zones humides
- Mieux travailler avec les chambres consulaires
- ...